

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 75 (1987)

**Heft:** [10]

**Rubrik:** Cantons actuelles

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Genève

## « Bonne chance au Bureau de l'Egalité ! »

*En prévision de la prochaine ouverture du Bureau genevois de l'Egalité des Droits, l'équipe du Centre F-Information nous a fait parvenir un texte présentant ses réflexions et ses espoirs.*

*Après avoir réaffirmé la nécessité d'un organisme capable de redresser un équilibre entre les sexes qui boîte depuis des siècles, les signataires continuent :*

Nous misons beaucoup sur le futur bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes à condition cependant qu'il défende un féminisme efficace et qu'il soit doté d'un certain nombre de pouvoirs et de moyens.

L'élimination des discriminations contenues dans les lois, des études ou des enquêtes sur la condition féminine sont certes des tâches importantes, mais sûrement pas suffisantes.

Une collaboration avec l'administration et ses départements doit en effet avoir lieu, mais des liens étroits avec les

associations féminines existantes seront également à créer et à entretenir soigneusement, car sans le travail des femmes vivant leur propre réalité, ce bureau resterait lettre morte. Il doit être en mesure de prendre le pouls de Madame Tout-le-monde, percevoir, pressentir, évaluer les véritables difficultés quotidiennes, les doléances, les besoins et les demandes des femmes de la base.

Les associations telles que l'A.M.C.F. (Association des Mères Chefs de Famille), l'A.G.D.F. (Association Genevoise pour les Droits de la Femme), le F-Information et beaucoup d'autres peuvent jouer un rôle indispensable de courroie de transmission entre les femmes et les autorités ; il faudra que le Bureau puisse leur confier des mandats, soutenir leurs actions et les appuyer dans leur travail de tous les jours.

Il serait bon aussi de pouvoir compter sur l'appui officiel du Bureau en cas de litiges concernant des inégalités flagrantes. Il devrait avoir la possibilité de recevoir des plaintes, constituer les dossiers, les porter et les défendre devant les instances judiciaires. On peut imagi-

ner, en effet, qu'avec l'introduction du nouveau droit matrimonial, certaines jurisprudences vont revêtir une importance capitale. Et pourquoi ne pas envisager, dans les cas d'une non-application de l'égalité de salaire, la possibilité de prendre des mesures coercitives contre les entreprises fautives.

Au-delà du respect des égalités de droit, nous souhaitons que le Bureau s'attèle à une tâche plus vaste, mais à nos yeux fondamentale, celle de réfléchir et de promouvoir une égalité entre hommes et femmes dans leur réalité quotidienne, c'est-à-dire leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, en prévoyant des aménagements pour tous du temps de travail, une nouvelle organisation de la vie de nos enfants. Obtenir une vraie égalité, c'est surtout promouvoir un changement de relations avec nos partenaires qui favorise un nouveau partage. Si les moyens lui sont réellement donnés, le Bureau de l'Egalité des Droits aura beaucoup à faire en ce qui concerne la promotion de la femme dans les entreprises :

— dans l'administration

d'abord, où les candidates sont toujours interrogées sur leurs intentions de maternité ;

— dans le secteur privé, dans les banques en particulier, où les femmes ayant suivi les mêmes formations que leurs collègues, se voient encore refuser des places de cadres.

Il ne faut pas oublier les femmes à la maison et la reconnaissance du travail ménager par le monde économique. Ces réalisations doivent être rappelées ou dénoncées de manière répétée, une bonne campagne dans les media devrait pouvoir être proposée et soutenue par le Bureau.

Bonne chance et bon travail, les objectifs à atteindre ne manquent pas !

**L'équipe de F-Information**

*La responsable du Bureau de l'Egalité entrera en fonctions le 1er novembre. Il s'agit de Marianne Frischknecht, juriste qui a exercé la fonction de juge suppléante à la Chambre des tutelles et a travaillé à l'Office du personnel de l'Etat. Nous reviendrons sur cette nomination.*

# identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

**BCG**

1987

FAITES AUSSI  
CONFIANCE  
AUX FEMMES



Carte postale éditée par l'ADF Vaud

## ADF Lausanne

### Débat feutré

(sl) — Intéressante soirée pré-électorale, le 11 septembre dernier, dans le cadre de l'ADF Lausanne. Y participaient 13 candidat-e-s (11 femmes et 2 hommes), tout-e-s membres de l'association, et appartenant à six partis. Une représentante de chaque formation était chargée de résumer le but et la philosophie de cette dernière en quelques phrases : exercice difficile, et exécuté avec des talents divers, mais profondément touchant dans tous les cas.

La deuxième partie de la soirée était consacrée à un débat autour de différents thèmes d'actualité : l'assurance maternité, Rail 2000, Rotheturm, la révision de l'AVS. Sur les deux premiers, l'accord apparent entre les participants-e-s était tel

que plusieurs personnes n'hésitent pas à se féliciter de l'existence d'un « point de vue féminin ». On peut se demander néanmoins si la discussion a été poussée suffisamment loin pour faire éclater des divergences qui existent bel et bien en sourdine quant à la manière de concevoir les prestations de l'Etat social.

Sur l'initiative de Rotheturm, les participant-e-s étaient clairement divisé-e-s. Cependant, on peut noter que, parmi les tenant-e-s de cette initiative, personne ne s'est risqué à invoquer haut et fort des motivations purement anti-armée. Quant à l'AVS, les désaccords se sont cristallisés sur la nécessité ou non de maintenir la neutralité des coûts, alors que tout le monde se déclarait acquis au principe de rentes indépendantes de l'état civil.

En conclusion : cette soirée

constituait un excellent terrain d'observation des freins que la volonté de maintenir une certaine « solidarité féminine » impose à l'éclatement complet du « front des femmes ».

### Ateliers d'écriture

● Mary-Anna Barbey organise des ateliers d'écriture de différents niveaux (atelier de base et ateliers de perfectionnement) et destinés à répondre à différents besoins (écriture au long cours, écriture professionnelle). Ces ateliers ont lieu à Lausanne, Genève et Delémont, à partir du mois d'octobre. Pour recevoir le programme, s'adresser à l'animatrice, av. Belles-Roches 3, 1004 Lausanne, tél. (021) 38 47 35.

● Un atelier d'écriture est également proposé par le Centre F Information (1, rue des Barrières, à Genève, tél. (022) 21 28 28). Il s'adresse à toutes les personnes ayant le goût d'écrire et désireuses de découvrir leurs propres ressources. Atelier continu sur un an, engagement minimal pour 3 mois. Renseignements à l'adresse ci-dessus.

## Agenda

### Bibliothèque femmes à Genève

Le groupe de création pour une Bibliothèque femmes à Genève va se réunir le lundi 19 octobre à 20 h 15 au Centre F-Information, 1, rue des Barrières, 2e étage. A l'ordre du jour : discussion de la plate-forme, avec de nouvelles propositions, et préparation d'une table ronde avec des responsables d'autres centres d'archives et de bibliothèques en Suisse. Cette soirée est ouverte à toute personne concernée par la création d'une Bibliothèque femmes à Genève.

### Perfectionnement professionnel

Tel est le thème d'une conférence que donnera Mme Claude Howald, directrice générale des Cours commerciaux de Genève, le jeudi 22 octobre à 19 h, au Centre des Unions Chrétiennes, Salle Forum I, à Genève. La soirée est organisée par la section genevoise de la Société Suisse des Employés de Commerce.

### Cours d'expression orale

L'ADF Genève organise deux cours d'expression orale (débutants et avancés) qui seront animés par M. Gérald Chevrolet, comédien. Ces cours auront lieu au mois de novembre, une fois par semaine, le soir. Prix : 100 francs pour 5 séances. Renseignements et inscriptions : (022) 36 28 87 ou (022) 98 99 31.

## Parti radical genevois



**Christiane Beyeler**  
1943  
Secrétaire  
de direction,  
mariée  
Conseillère  
municipale  
Ville de Genève

Tous ceux qui connaissent Christiane Beyeler apprécient le dynamisme et la vitalité de cette candidate qui a prouvé ses compétences au Conseil municipal. Elle assume toutes ses responsabilités en faisant preuve d'entregent et de compréhension.

Resp. François Longchamp

## Jura

### Questionnaire original

(nr) — Comme il l'avait annoncé en automne dernier, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes (Claf) lance un questionnaire concernant l'engagement dans la vie associative jurassienne.

Par ce questionnaire, le comité du Claf tente de réaliser plusieurs postulats. Il veut en premier lieu favoriser une prise de conscience de toutes les personnes interrogées, quant à leur engagement dans la vie sociale et politique.

Par certaines questions, ce sondage se veut également un jeu quelque peu perfide (sic le comité). Il en vaut assurément la peine.

Après dépouillement et selon les divers résultats obtenus, le Claf espère pouvoir tirer certaines conclusions permettant d'engager aussi bien les associations que les partis politiques à proprement parler, à revoir certains modes de fonctionnement.

Ce questionnaire devrait permettre aussi de cerner les différences majeures existant entre l'engagement des femmes et celui des hommes dans la vie sociale et politique. Le Claf pourra également relever si cette approche de la vie publique est différente entre les deux sexes.

## Jura

### Peu de « motrices »

(nr) — Au moment même où le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes lance un questionnaire destiné à analyser la faible représentation des femmes sur les listes électorales jurassiennes dans les exécutifs cantonaux et communaux, il nous a paru intéressant de voir ce qui se passe au niveau des listes pour ces élections fédérales.

D'emblée, on remarque que seules deux candidates sont en liste dans le canton du Jura, l'une pour le Parti chrétien-social indépendant (PCSI), l'autre pour le Parti démocrate-chrétien (PDC). Pas de femme présentée pour le Parti libéral-radical jurassien (PLRJ), ni par les Jeunes démocrates-chrétiens (JDC), ni par le Parti socialiste jurassien (PSJ). No-

tons que ce dernier avait présenté, il y a quatre ans, Valentine Friedli, seule et première députée fédérale jurassienne aux Chambres, qui ne se représente pas cette année.

Peu de femmes donc, sur les listes jurassiennes, mais peu de candidats également. Ils sont seize en tout, dont deux se présentant aux deux Chambres.

Il faut savoir que le canton du Jura ne dispose que de quatre sièges, deux pour le Conseil national, deux pour le Conseil des Etats, ce qui resserre quelque peu le choix des électeurs. Les forces en présence (radicaux, démocrates-chrétiens et la gauche) récoltent à peu près chacune, en général, les 30 % des voix. La bataille est donc très serrée entre les partis, qui ont ainsi été forcés de choisir des « moteurs » de la vie politique jurassienne.

Il semblerait que ces « moteurs » ne soient pas souvent féminins, du moins dans le canton du Jura. Les réponses au questionnaire lancé par le Claf nous en diront certainement plus.

## Valais

### Un peu plus inégales

(fl) — L'égalité de salaire entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale stipulée par l'alinéa 2 de l'article 4 de la Constitution relève en Valais de la pure utopie.

C'est ce que démontraient récemment Franziska Hauswirth et Liliane Hildbrand, respectivement secrétaires de la FTMH et de l'USV, dans le cadre d'un cours de l'Union syndicale valaisanne.

Selon les statistiques de l'Oftamt pour 1986, l'inégalité de traitement entre hommes et femmes est plus forte en Valais que dans le reste de la Suisse. Si la différence est peu sensible pour les ouvrières (en Valais, le gain moyen par heure d'une ouvrière est de 6.80 francs, inférieur à celui d'un ouvrier, contre 6.23 francs sur le plan suisse) elle est, en revanche considérable en ce qui concerne les employés, toutes branches économiques confondues : les gains mensuels moyens des hommes et des femmes accusent, dans ce secteur, une différence de 2067 francs en Valais contre 1532 francs en Suisse.

Travail à bon marché régis par une législation qui n'a pas su encore prendre en compte une des conséquences majeures des grands changements structurels de notre société, tels que longévité et dénatalité : l'accès massif des femmes au monde du travail : elles constituent aujourd'hui les 35 % de la population active.

Par le biais de « mesures positives », les femmes syndiquées travaillent à l'établissement d'une infrastructure plus favorable aux femmes et revendiquent des droits tels que le droit à une formation et à l'exercice d'une profession.

## Berne

### 33 % de candidates

(nr) — Vingt-cinq listes, totalisant 528 candidats, dont 174 femmes, seront proposées au corps électoral du canton de Berne pour les toutes prochaines élections au Conseil national.

Ces 174 femmes représentent les 33 % des candidats. Chiffre assez honorable si on le compare à ce qui se passe lors d'élections communales ou cantonales.

Mais tous les partis du canton sont loin d'accorder une aussi « grande » place aux candidatures féminines.

Si l'on excepte le Parti socialiste, qui a réussi à mettre sur pied deux listes, uniquement composées chacune soit d'hommes ou de femmes, et le Parti de la Transparence en politique, qui avec son unique candidate, est à 100 % féminin, seule l'Alliance Verte et sociale a plus de candidates que de candidats (16 sur 29).

Six partis ont accordé entre 41 et 45 % des places sur leurs listes à des femmes. La suite devient triste : six partis ne comptent qu'entre 21 et 37 % de femmes et neuf autres entre 10 et 18 %.

Un triste record est battu par l'UDC Oberland qui ne présente qu'une femme.

## COURRIER

### Etre féministe aujourd'hui

La lettre ouverte de Mme Davis-Fritschy à Mme Huquette de Haller que nous avons publiée dans notre précédente édition a suscité une réponse de Mme de Haller et une réplique de Mme Davis-Fritschy. Nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs de ces deux lettres, et mettons ainsi un point final à cet échange.

« Je m'étonne, écrit Mme de Haller, étant donné votre formation, que vous vous référiez à une interview et que vous en citiez textuellement des extraits pour fonder votre argumentation : vous savez mieux que moi la part du journaliste (de la journaliste en l'occurrence) dans le reflet qu'il donne de l'opinion de la personne interrogée et que les citations de celle-ci ne sont textuelles que si elles figurent entre guillemets. [...]

Nos buts, les vôtres et les miens, ne sont pas si éloignés et si différents que vous semblez le croire. C'est au niveau des méthodes utilisées pour les atteindre que nos avis divergent sans doute.

*Je regrette que vous n'ayez pas souhaité me rencontrer avant d'envoyer une lettre ouverte à la presse. Cela aurait évité l'impression d'une polémique de plus parmi les mouvements féminins, et permis du même coup une discussion constructive entre nous et une meilleure connaissance de nos positions respectives.*

*« Vous semblez surprise, répond Mme Davis-Fritschy, que je me réfère à un article journalistique. J'ai bel et bien cité les propos que vous avez tenus, et qui figuraient entre guillemets. [...]*

*Je sens chez vous une représentation étroite du féminisme qui a peu de liens avec ce que je vis quotidiennement (personnellement et professionnellement). [...]*

*Je ne crois pas que nos buts soient les mêmes, ou certains d'entre eux peut-être. Quant aux moyens, je suis d'accord avec vous qu'ils divergent. »*

En conclusion : nos correspondantes ont décidé de se rencontrer pour continuer la discussion de vive voix !